



## REGLEMENT 2019



## CRITERIUM CSO

**Du 22 au 25 août 2019 à Lamotte-Beuvron (41)  
Clôture : lundi 5 août 2019**

### SOMMAIRE

Conditions générales.....	1
Conditions de participations cavaliers et équidé.....	1
Barèmes techniques.....	2
Prix.....	2

#### Conditions générales

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles, complétés par les rectificatifs publiés sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com)

#### Conditions de participations cavaliers et équidé

Se référer aux articles 4.1 « Participation des concurrents » et à l'article 5.1 « Participation des poneys/chevaux » du règlement spécifique CSO 2019.

## Barèmes techniques

### EPREUVES

Peuvent être labellisées « critérium » et bénéficier du coefficient 3 sur le classement général, uniquement les épreuves CSO Grand Prix suivantes :

- Poney 2\*,
- Poney 1\*,
- Poney Elite\*,
- As Poney 2\*,
- As Poney 1\*.

*\*qu'elles soient ou non déclinées par catégorie de taille de poney.*

### BAREMES TECHNIQUES ET DEROULEMENT

Chaque épreuve du critérium se court sur 2 étapes et une finale. Et sur un total de 2 ou 3 jours. Dans le cas où les épreuves se déroulent sur 2 jours, les 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> étapes se dérouleront le 2<sup>ème</sup> jour.

**1<sup>er</sup> étape** : Barème A au chrono. Ordre de départ = ordre du programme.

**2<sup>er</sup> étape** : Barème A sans chrono. Ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire.

Les éliminés ou abandons dans la 1<sup>er</sup> et/ou la 2<sup>er</sup> étape et/ou dans la finale se voient attribuer le score du dernier couple dans l'étape, plus 20 points avec le double du temps accordé.

**Classement provisoire à l'issue de la 2<sup>er</sup> étape.** Il s'obtient en additionnant les pénalités obtenues par les couples dans les 2 premières étapes, le temps de la 1<sup>er</sup> étape départage les ex-aequo.

**Finale** : Barème A sans chronomètre. La finale est réservée aux premiers du classement provisoire à l'issue des 2 premières étapes, à raison de 25 % des partants du 1er jour avec au minimum 15 finalistes.

Ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire à l'issue des 2 premières étapes.

### CLASSEMENT

Pour les finalistes, le classement final s'obtient en additionnant les points de pénalité des 3 étapes. Les ex-aequo à égalité de points pour la 1<sup>er</sup> place et/ou la 2<sup>er</sup> place et/ou la 3<sup>er</sup> place sont départagés par un barrage au chronomètre organisé à l'issue de la finale. Pour la suite du classement, à égalité de points, c'est le chronomètre de la 1<sup>er</sup> étape qui départage les ex-aequo.

Les non-partants dans la finale sont classés à la suite des finalistes en fonction de leurs résultats dans les 2 premières étapes, le temps de la 1<sup>er</sup> étape départageant les ex-aequo.

## Prix

Des plaques, flots, cadeaux... sont distribués au minimum aux 8 premiers de chaque critérium.